COMITE DE DIRECTION N° 3

DU 13/10/2026

Compte-rendu

Membres présents (16) :
Mmes Magalie ANDRIEUX (arrivée en cours de réunion) - Florence BROUSSARD – Sandra ESCACQ - Christelle ARDUSSET
MM Arnaud BARBAZANGE - Éric BELLANDI - Matthieu BILLOIR - Nicolas CHARTON - Jean-François LABOURDETTE - Alain MARCQ - Sylvain MICHELET - Claude MUSCAT - Jacques REYNAERT - Amar SADOUR - Pascal SEVERAC (arrivé en cours de réunion) - Dominique STOLL
Membres excusés (2) :
MM - Philippe LACOMBE - Adrien TOURRETTES
Absent (1) :
M. Hervé ANCIAUX
Absent non excusé (1) :
M. Éric LARRIGAUDIERE
Assiste également :
Mme Magali BOYER

1. Validation du PV du CD du 31 août 2026

➞ ***Le compte-rendu de la réunion du 31 août 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.***

2. Bureau, démission et remplacement

Mathieu BILLOIR a adressé un courrier officiel pour annoncer ne plus pouvoir remplir ses fonctions de vice-président au sein du Bureau pour des raisons professionnelles.
Il est chaleureusement remercié par le président et les membres du Comité de Direction.
Un appel à candidature a été lancé : celle de Hervé ANCIAUX est la seule candidature officielle.
Vote à bulletin secret :

- **14 votants**
- **OUI : 11**
- **ABSTENTION : 2**
- **NON : 1**

➞ ***Le Comité prononce la désignation de Hervé ANCIAUX en qualité de membre du Bureau, vice-président et responsable du pôle compétitions***

3. Compétitions

1. Validation des ententes

- Féminines Séniors
 Vallée Lémance/ Mauroux
 Houeilles / Marcellus
 Monflanquin / Monbahus
- U10 U11
 Castillonnès / Cancon
 Vallée Lémance/Mauroux
 Saint-Colomb/Monbahus
- U8 U9
 Cancon / Villeréal
 Vallée Lémance / Mauroux

- U6 U7
 Vallée Lemance / Mauroux

2. Incidents Astaffort / Lamontjoie – constitution partie civile

- Rappel par Sylvain MICHELET de la réaction officielle du District :
 - Appel par Sylvain des deux présidents, du délégué, l'arbitre, et des joueurs blessés,
 - Plainte au nom du District et saisine du procureur, information du préfet et du SDJES,
 - Décisions spécifiques prises pour l'organisation des compétitions pour le club de Lamontjoie : exempt de tour en Coupe 47, report du match de championnat après accord du club adverse, caméra d'arbitre pour le prochain match de championnat
 - suivi du dossier par la commission de discipline, qui se tiendra le 29 octobre,

- Présentation par Nicolas CHARTON des décisions prises au sein du club d'Astaffort :
 - Exclusion des 3 joueurs concernés,
 - Plaintes déposées,
 - Mesures envisagées : protection de l'accès aux vestiaires par des barrières.

4. Délégués

Candidature de deux délégués, sur proposition du président de la commission (Philippe PAILLAT) :

➞ ***La candidature de Claude MUSCAT est acceptée à l'unanimité***
Celle de la seconde personne proposée est reportée, dans l'attente que l'intéressé dépose personnellement sa demande.

5. Arbitrage

Mail adressé par la CDA à la Ligue pour un avis juridique sur le projet de règlement intérieur (RI), sans réponse pour le moment, car réorganisation interne à la LFNA.
Mais une copie au District et à la CRA aurait permis d'éviter ces contretemps et de trouver les bons interlocuteurs.
Ainsi, le service juridique de la LFNA a été saisi par Sylvain, pour un avis à venir.

➞ ***Il est donc proposé le report de la validation du RI de la CDA à un prochain CD, par voie dématérialisée.***

6. Point financier

Pour les perfectionnements U12 et gardiens, et pour la section de Miramont, le montant global des défraiements des éducateurs est de 8.500€ /an
Préparation de l'AG financière : une réunion avec le commissaire aux comptes a été organisée.

➞ ***Le Comité valide à l'unanimité le passage des frais kilométriques de 0,446€ à 0,447€, conformément à l'augmentation officielle retenue par la FFF.***

7. Questions diverses

- Soirée des partenaires à l'Indé (Sylvain) :
 - Sylvain MICHELET en confie l'organisation à la commission communication.

- Démission de Gilles BONTE de la commission communication :
 - Gilles BONTE a adressé un mail au District pour annoncer sa démission de cette commission.

➞ ***La démission de Gille BONTE est actée par le CD***

- Pétition « Arbitres en colère » :
 - Sylvain et Dominique font un rappel de la situation et des évènements

➟ ***Les membres du Comité de Direction apportent leur soutien total au président et au secrétaire général***

- Réunion à la mairie d'Agen avec le maire et ses adjoints aux sport le 1er octobre dernier :
 - Point sur la situation générale du football dans le département et sur les clubs de la commune
 - Point sur les locaux du District

- Subventions :
 - Un FAFA peut être possible pour les locaux des instances,
 - Un FAFA peut être possible pour un contrat LLD pour des véhicules de marque Volkswagen

- Prochaine FIA :
 - les 12 et 13 décembre

- Commission régionale de l'engagement :
 - Magalie ANDRIEUX y remplace Dominique STOLL auprès de la LFNA

- Commission prévention :
 - La commission prévention a décidé que les arbitres attributaires d'une caméra la garderont sur plusieurs matchs, pour éviter les problèmes d'intendance pour venir chercher et rendre chaque WE ces matériels

- Budget :
 - Présentation des comptes par Alain MARCQ ;
 - Le trésorier va proposer de bloquer les licences des clubs qui ont des arriérés de paiement, comme cela se fait à la Ligue

- Projets-clubs :
 - Des réunions vont être organisées par Benoît MARTINAUD et Arnaud BARBAZANGE avec les clubs candidats

- Terrains :
 - La commission des Terrains est en cours de contrôle des éclairages

- Arbitrage :
 - La CDA suit une démarche d'aller vers les clubs pour recruter des jeunes arbitres
 - Un point est fait par Jacques REYNAERT sur les désignations

- Club des 300 dirigeantes en N-A, proposé par les CROS et CDOS :
 - Sandra ESCACQ a présenté sa candidature et a été retenue

- **Calendrier des réunions :**
 - Prochain Bureau **: date à définir ; en présentiel ou visio ;**
 - CD financier (au - 3 semaines avant l'AG) **: mardi 27 octobre à 19h00 (en visio)**
 - AG financière **: mercredi 25 novembre 2026 à 19h00 à Villeneuve/Lot**

« *Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique (**juridique@lfna.fff.fr**) ».*

Agen, le 15 octobre 2026

Le Président
Sylvain MICHELET

Le Secrétaire Général
Dominique STOLL